



## ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2018 RAPPORT MORAL - HISTORIQUE

Chères adhérentes, chers adhérents,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'État et de la Région Bourgogne-Franche-Comté,  
Mesdames, Messieurs,

Nous vous souhaitons la bienvenue à cette première assemblée générale de l'**Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté – ALL BFC**, et sommes heureux de pouvoir vous annoncer que nous venons de passer le cap des 200 adhésions.

L'agence est née de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de 3 associations préexistantes sur le territoire régional : l'Agence comtoise de coopération pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation (ACCOLAD), le Centre régional du livre de Bourgogne (CRLB), et le Centre régional du livre de Franche-Comté (CRLFC).

- **ACCOLAD** : L'Agence comtoise de coopération pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation, créée en 1985 pour la coopération entre les bibliothèques et les professionnels de la lecture en Franche-Comté, particulièrement attentive aux évolutions des métiers, a mené sur le territoire comtois des actions de formation et d'information dans le domaine de la promotion de la lecture, du patrimoine et de la formation professionnelle : élargissement des publics (lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, accès des non-lecteurs et des publics spécifiques...) ; aide au signalement, à la sauvegarde, et valorisation du patrimoine ; éducation artistique et culturelle.
- **CRLB** : Créée en 1986, Abidoc, comme ACCOLAD, était une agence de coopération entre bibliothèques bourguignonnes, qui a élargi ses missions dès 1995 à l'interprofession pour devenir Centre régional du livre de Bourgogne en 2000 et être un outil de coopération au service des professionnels du livre et de concertation entre les professionnels et les partenaires publics.
- **CRLFC** : Créé Centre régional des lettres en 1987, il devient Centre régional du livre de Franche-Comté en 1998 par la volonté conjointe de l'État et de la Région, ses principaux partenaires et financeurs. Outil de coopération et de concertation à l'image du CRLB, le CRLFC est également opérateur de manifestations littéraires reconnues, avec le soutien du Centre national du livre et des départements.

Pour tenir lieu de rapport moral – et faire un point d'étape à ce jour –, nous vous proposons un bref historique du processus qui a conduit à l'agence régionale ALL.

L'origine n'est pas sans lien avec la réforme territoriale mise en place en 2016, donnant naissance à la région Bourgogne-Franche-Comté.



Dans ce contexte, dès 2015 les trois associations ont engagé une réflexion commune, formalisée en décembre 2015 en une commission composée des trois président(e)s et des trois directrices.

Des rencontres périodiques ont permis aux uns et aux autres d'apprendre à se connaître, et de produire un état des lieux pour chaque association, en vue d'une synthèse de l'ensemble des actions réalisées sur le territoire, et des besoins à couvrir.

#### 2016 :

Nous avons ensuite bénéficié, au cours de l'année 2016 essentiellement, d'un accompagnement de professionnels pour conduire l'analyse des 3 synthèses, afin de définir un futur projet culturel pour le livre et la lecture en région, et le(s) choix possible(s) vers le(s)quel(s) s'orienter.

Cet accompagnement a inclus la consultation et des échanges avec

- nos deux principaux partenaires et financeurs :
  - o pour l'État : la Direction régionale des affaires culturelles – DRAC
  - o la Région Bourgogne-Franche-Comté
- les salarié(e)s de chacune des 3 équipes ; dès lors se sont tenus des « séminaires » périodiques réunissant l'ensemble des trois équipes de salarié(e)s.

#### 2017 :

- L'État et la Région signent un contrat de plan, où apparaît clairement leur engagement en faveur d'un projet culturel autour du livre et de la lecture, et le rôle attendu d'une agence régionale.

- Les différentes consultations – entérinées à chaque étape par les conseils d'administration et assemblées générales respectifs de chacune des trois associations – conduisent au choix de créer une structure unique, multi-sites, par fusion-création.

Les salariés proposent le nom de la nouvelle association : « **Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté** » – ALL.

- Le choix de la structure étant arrêté, un bureau composé des trois présidentes – George Bassan (CRLB), Evelyne Geny (CRLFC), et Marie-Claire Waille (ACCOLAD) succédant à Rodolphe Leroy –, est chargé de procéder au processus de création et de mise en place de l'agence (en vertu des statuts de préfiguration adoptés, prévoyant une représentation égale de chaque structure dans les instances de transition).

Les statuts définitifs sont également adoptés à ce stade, et soulignent l'importance, au sein du Conseil d'administration issu des votes que vous allez exprimer aujourd'hui, de la représentation **professionnelle** (*auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes, archivistes, organisateurs de manifestations littéraires*), et **territoriale** (*départements : 21 – Côte-d'Or, 25 – Doubs, 39 – Jura, 58 – Nièvre, 70 – Haute-Saône, 71 – Saône-et-Loire, 89 – Yonne, 90 – Territoire-de-Belfort*).

Sont également effectuées au cours du dernier trimestre 2017 :

- les démarches nécessaires à la création de l'association
  - ouverture d'un compte bancaire
  - dépôt des statuts de l'association
  - demande du numéro SIREN, des numéros SIRET...
  - ...
- puis celles plus spécifiquement relatives à la fusion :
  - transfert des contrats de travail des salariés
  - rescrits administratifs adressés aux financeurs
  - information des fournisseurs
  - ...



## 2018

- La structure technique de l'association est mise en place avec le recrutement interne :
  - d'une directrice, Marion Clamens
  - de deux directrices pour chacun des secteurs : « Vie littéraire & Développement de la lecture » avec Brigitte Chartreux, et « Patrimoine écrit & Bibliothèques » avec Alice Zunino.
  
- 2018 est donc bien
  - une dernière année de transition, avec
    - o la reconduction des actions menées précédemment par chaque association
    - o et autant que possible une mise en commun et une extension de leurs périmètres, évolution déjà amorcée depuis 2016 pour *Patrimoine écrit en Bourgogne-Franche-Comté*, depuis 2017 pour *Les Petites Fugues*, la présence commune à des salons, un programme de formations communes...
  - et l'année de la construction du projet Bourgogne-Franche-Comté pour le livre et la lecture.

Nous avons souhaité tourner principalement cette première assemblée générale vers l'avenir, et vous soumettre le projet 2018. Pour ce faire, l'exercice 2017 – activités et finances – a été clos et adopté le 18 mai 2018 par la dernière assemblée générale de préfiguration de l'agence.

Il est temps de quitter les contingences administratives, et de laisser la place aux professionnels que vous êtes pour prolonger les réflexions en cours et leur donner corps.

Le cadre existe désormais, il s'agit bien dès lors de construire véritablement le projet culturel « Livre & Lecture » à dimension régionale, de le développer en particulier dans le cadre offert par le plan État-Région, de lui donner de la cohésion, de construire une culture régionale autour du livre, de proposer un projet d'actions équilibré et ambitieux qui puisse être présenté fin 2018, et devenir l'objet d'une convention tripartite 2019-2021 avec l'État et la Région.

Je ne saurais terminer sans remercier toutes celles et ceux qui se sont investis tout au long du processus de rapprochement de ces trois structures alors réparties sur deux territoires, couvrant désormais une vaste région comportant huit départements :

- les partenaires institutionnels – État et Région
- les administratrices et administrateurs
- et tout particulièrement les salarié(e)s sur qui repose en grande partie l'avenir de l'agence, à qui nous souhaitons pleine réussite et longue vie.

Évelyne Geny  
Présidente